Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 6

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — Intérêts de la société. — Aperçu sur l'histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg (suite). — Bibliographies. — Chronique scolaire: congrès international d'instituteurs au Havre; l'enseignement professionnel aux yeux des instituteurs vaudois. — Poésie.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Dans sa séance du 8 avril dernier, le comité directeur s'est occupé de la date et du choix du lieu de notre assemblée générale annuelle. Il a décidé qu'elle aurait lieu à Estavayer-le-Lac le jeudi 9 juillet prochain. L'année dernière des circonstances particulières nous ont empêchés de convoquer notre réunion comme par le passé. Nous espérons que notre prochain congrès sera d'autant plus fréquenté et mieux réussi. Nous rappelons aux membres de l'association et particulièrement aux instituteurs que les trois questions mises à l'étude et qui y seront discutées sont les suivantes:

1. Le patois est évidemment l'une des causes de la faiblesse de nos écoles. Indiquer les mesures immédiates à prendre pour introduire l'usage du français dans les familles afin qu'à leur entrée à l'école les jeunes élèves aient déjà quelque habitude de cette langue. — Rapporteur, M. Miedinger, inst. à Estavayer.

2. Importance et organisation des leçons d'épreuve pour les examens de brevet. — Rapporteur, M. Bochud, inst. à Cressier.

3. Elaboration d'un programme détaillé pour l'enseignement de l'économie domestique. — Rapporteur, M^{11c} Rey, institutrice à Chapelle-Gillarens.

Les rapports sur ces importantes questions ont paru dans le *Bulletin*, en supplément au numéro de septembre dernier. Nous engageons vivement les membres du corps enseignant à ne pas les perdre de vue, mais à les revoir de près avant notre assemblée; nos discussions en seront plus animées et plus fructueuses.

Les instituteurs de la Singine nous ont fait parvenir un rapport allemand sur la deuxième question, rédigé par M. Bæriswyl, instituteur à Saint-Ours. Nous pensions d'abord en donner un

résumé sommaire dans les colonnes de notre organe. Mais après en avoir pris connaissance, nous avons pu constater que les instituteurs du district allemand partagent presque en tout la la manière de voir de leurs collègues romands sur la valeur, l'importance et l'organisation des leçons d'épreuve aux examens de brevet. Les idées qu'ils ont émises se trouvent ainsi déjà condensées dans le substantiel travail de M. Bochud, instituteur à Cressier. Inutile par conséquent de les reproduire ici. Nous tenons toutefois à exprimer notre reconnaissance aux instituteurs de la Singine qui, quoique séparés de nous par la langue, ont bien voulu donner ce témoignage de sympathique solidarité et de dévouement envers notre utile Société.

Ad. MICHAUD, Président de la Société fribourgeoise d'éducation.

APERÇU SUR L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

-WEED-

DANS LE CANTON DE FRIBOURG 1

II. - Après la chute de l'ancien régime

(Suite.)

A la fin du XVIII^o siècle, les écoles de la Gruyère étaient à peu près sur le même pied que celles du district de la Glâne.

Bulle avait deux écoles, l'une de garçons avec 93 élèves, et une autre de filles avec 60 élèves. Le programme comprenait l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique. L'école avait lieu deux fois par jour.

Le maître et la maîtresse recevaient de la bourgeoisie et de l'hôpital chacun 9 louis 2, avec le droit du petit communage ou

un louis 3, et du bois pour la valeur d'un louis.

A l'école de La Tour-de-Trême, on enseignait la lecture, l'écricriture, l'arithmétique, le plain-chant et la religion. Elle était fréquentée par 36 élèves. La commune donnait au maître 48 écus et chaque enfant 6 batz , mais l'instituteur devait en même temps remplir l'office de marguillier.

A Echarlens, on accordait 6 semaines de vacances; cette école renfermait environ 60 écoliers. Le programme était le même qu'à La-Tour. Le maître recevait 5 louis d'or 6, payés par la

² 208 fr. 65. — ⁸ 23 fr. 18. — ⁴ 132 fr. 50. — ⁵ 0 fr. 83. — ⁶ 115 fr. 92.

Les instituteurs qui possèdent des pièces, documents et renseignements sur leurs écoles, sont instamment priés de les communiquer à M. le Recteur Horner, à Fribourg, afin que cet aperçu sur l'histoire de l'instruction primaire dans notre canton soit aussi complet et aussi exact que possible.